

Trier c'est simple, prenez la bonne direction

Direction déchèterie

Rôle de la déchèterie

Déchets acceptés



Bois



Déchets verts



Gravats



Ferrailles



Encombrants



Textiles



Faïence, porcelaine



Huiles de vidange



Déchets ménagers
spéciaux



Piles



Batteries



Tubes néon, lampe
à économie d'énergie



Machine à laver



Téléviseur



Ordinateur portable



Aspirateur, cafetière

La grande famille des équipements électriques et électroniques a maintenant sa filière de valorisation.

Ces déchèteries sont à l'usage des habitants, artisans et commerçants des communautés de communes du GRAND LIGUEILLOIS et de la TOURAINE DU SUD.

La déchèterie est un espace aménagé, gardienné et clôturé où les particuliers et les professionnels peuvent déposer leurs déchets.

Le gardien pourra vous demander de justifier votre lieu d'habitation. Un badge est à retirer à la mairie de votre domicile.

L'accès aux déchèteries est autorisé et gratuit pour les particuliers résidant sur le territoire du syndicat.

Les artisans et commerçants sont admis pour le dépôt de certains déchets moyennant une redevance.

Les apports doivent être triés par nature et déposés dans les bennes prévues à cet effet. Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

**Les déchets
avec de l'amiante
ne sont
pas acceptés**